



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



TROPHÉES DES ASSOCIATIONS DE LA FONDATION EDF
Lancement de la 5^{ème} édition des Trophées des Associations

Paris, le 18 mars 2014 – La Fondation d'entreprise EDF poursuit son engagement aux côtés des associations locales impliquées, partout en France, auprès des jeunes. Elle lance aujourd'hui la **5^{ème} édition des Trophées des Associations**, au moment où l'engagement associatif est déclaré Grande Cause Nationale par le Premier ministre.

Cette opération a pour vocation de récompenser et valoriser les petites et moyennes associations pour les actions remarquables qu'elles développent en direction des jeunes. A l'image des précédentes éditions, des centaines d'initiatives seront mises en lumière sur le site internet de la Fondation EDF et 30 associations lauréates se partageront un montant total de 400 000 euros. Elles seront accompagnées pendant une année par un parrain ou une marraine salarié(e) EDF.

Un engagement autour de cinq domaines d'intervention

Avec les Trophées, la Fondation EDF s'adresse spécifiquement aux associations qui ont mené des actions en direction des jeunes de moins de 30 ans en France. Elle a pour ambition d'encourager les acteurs de terrain et de contribuer à mettre en avant leur formidable créativité et leur mobilisation. Cette année, les Trophées seront remis dans cinq catégories, en adéquation avec les nouveaux axes d'intervention de la Fondation :

- **Accès à la culture** : encourager les pratiques culturelles, développer l'accès à la connaissance, sensibiliser au patrimoine et à l'histoire, promouvoir un brassage culturel pour l'épanouissement personnel quel que soient les origines sociales ou géographiques, pour mieux vivre ensemble.
- **Lutte contre la précarité** : lutter contre l'exclusion ou la pauvreté, favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, les accompagner pour l'accès au logement, améliorer la situation de jeunes en situation de fragilité, de vulnérabilité ou de décrochage scolaire.
- **Éducation à l'environnement** : sensibiliser les jeunes à la préservation de notre planète et de sa biodiversité ; éduquer aux bonnes pratiques et aux comportements respectueux de l'environnement, mieux connaître le patrimoine naturel grâce à des programmes de sciences participatives.
- **Lutte contre les discriminations** : favoriser la mixité, la diversité, promouvoir la parité, l'égalité des chances et contribuer à faire changer le regard sur les différences.
- **Santé et prévention des comportements à risque** : améliorer les conditions de vie des jeunes en situation de dépendance liée au handicap ou à la maladie, soutenir les jeunes en détresse psychologique (suicide...), prévenir les comportements à risques et additifs (alcool, drogues, MST...).

6 prix allant de 5 000 à 30 000 € seront remis par catégorie : 1 coup de cœur (30 000 €), 2 coups de chapeau (15 000 €), 3 coups de pouce (5 000 €).

Un dispositif participatif pour tous sur internet et 2 nouveaux prix

La Fondation EDF appelle à une mobilisation du plus grand nombre afin que soient identifiées et contactées les associations concernées par cette opération. Ainsi, que l'on soit responsable associatif, bénévole, salarié EDF ou citoyen, chacun peut inscrire, recommander ou soutenir son association.

Les inscriptions se font du **18 mars au 30 avril 2014** sur le site **fondation.edf.com** et sur **facebook.com/FondationEDF**

Pour la première fois, la Fondation EDF propose deux nouveaux prix :

- **un prix du public** de 10 000 € : chaque internaute peut voter pour l'association de son choix sur le site fondation.edf.com. L'association qui remportera le plus de vote sera l'association lauréate.
- **un prix des salariés** de 15 000 € : en interne, les salariés d'EDF peuvent choisir parmi les nominés leur association favorite.

Un espace dédié pour les petites associations

La plateforme des Trophées des Associations est un lieu d'échanges. Il permet aux associations d'être visibles et mises en valeur. Chacune dispose d'un espace dédié et personnalisé pour présenter ses projets, ses actions mais aussi publier ses besoins en bénévoles et nouveauté cette année, des appels à dons.

Calendrier

18 mars : ouverture des inscriptions en ligne et du vote du public

30 avril : clôture des inscriptions

Début juin : délibération du jury

24 juin : remise des Trophées au musée du Quai Branly à Paris

Forte de près de 30 ans d'engagement, la Fondation EDF fait de la solidarité sa priorité. Elle agit dans trois domaines : l'inclusion sociale, l'autonomie, l'intervention humanitaire. Elle s'engage aux côtés des acteurs de terrain porteurs de l'innovation sociale. Elle apporte ainsi son soutien à plus de 150 projets par an afin d'aider chacun à trouver sa place. Et parce que chaque engagement compte, la Fondation mobilise toujours plus de salariés du Groupe EDF pour accompagner les porteurs de projet.

Pour en savoir plus <http://fondation.edf.com> et retrouvez nous aussi sur Twitter, Facebook et You Tube

Contact presse :

en partenariat avec :

